

CONSEIL MUNICIPAL DU 01 SEPTEMBRE 2016

Excusés : Isabelle GEHIN (procuration à Philippe FRANTZ), Christine SGARD (procuration à Philippe NOEL).

Secrétaire de séance : Philippe FRANTZ

Approbation du Conseil Municipal du 06/07/2016 : voté à l'unanimité.

Délégations de Monsieur le Maire :

- ROMU VSM : débroussailleuse : 549 € TTC
- SARL DROUOT : cantine du Bexy (lave vaisselle + plonge tout inox + réfrigérateur + micro onde) : 3869.40 €
- METRO : vaisselle pour cantine du Bexy : 673.04 €
- SICLI : extincteurs bâtiments communaux : 1373.57 €
- SICLI : blocs secours bâtiments communaux : 2518.20 €
- ARNAUD FAIVRE : chauffe eau pour lave vaisselle salle polyvalente : 2337.60 €
- PUM PLASTIQUES : compteur château d'eau Siliafin : 1244.08 €

Règlement intérieur salle des associations :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le règlement qui a été établi pour la salle réservée aux associations (ancienne classe de Monsieur RICHARD, au 1^{er} étage de la salle polyvalente).

Voté à l'unanimité.

Décision modificative budget Forêt :

La Trésorerie d'Epinal Poincaré demande d'admettre en créances éteintes sur le budget Forêt la somme globale de 3974.53 €.

Le compte 6542 n'étant pas ouvert, le transfert de compte s'effectuera ainsi :

Compte 637 (Autres impôts, taxes et versements assimilés) : - 2418 €

Compte 6282 (Frais de gardiennage) : - 1556.53 €

Compte 6542 (Créances éteintes) : + 3974.53 €

Voté à l'unanimité.

Admissions en créances éteintes sur le budget Forêt :

La Trésorerie d'Epinal Poincaré demande au Conseil Municipal d'admettre en créances éteintes les sommes suivantes :

- GERBOIS (liquidation judiciaire) : 866.70 € (exercice 2012) + 216.15 € (exercice 2013).
- MATHIEU LIONEL (liquidation judiciaire) : 2436.93 € (exercice 2010).
- MONTEL ROGER (effacement de dettes pour surendettement) : 454.75 € (exercice 2013).

Voté à l'unanimité.

Reconduction de l'indemnité de gardiennage de l'Eglise :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire l'indemnité de gardiennage de l'Eglise versée à Monsieur Hubert DEVILLARD pour un montant égal à 2015, soit la somme de 119.55 €.

Voté à l'unanimité.

Renforcement du réseau BT issu du poste Derrière Chaumont :

Monsieur le Maire présente le projet de renforcement du réseau BT issu du poste Derrière Chaumont et précise que le coût de l'opération s'élève à 305 400 € et que ces travaux sont susceptibles de bénéficier de subventions sollicitées par le SMDEV.

Aucune participation financière ne sera demandée à la commune.

Monsieur le Maire demande à ce que le conseil municipal donne son accord pour la réalisation des travaux sous réserve de l'octroi d'une subvention.

Voté à l'unanimité.

Révision des loyers des appartements communaux :

L'indice de révision des loyers du 2^{ème} trimestre étant de 0, aucune augmentation ne sera appliquée pour les appartements loués à Mesdames MORIZOT Edith, GUERITOT Evelyne et ALBUISSON Thérèse.

Voté à l'unanimité.

Modification acte constitutif de la régie affouages :

La trésorerie d'Epinal Poincaré demande à ce que soit modifié l'acte constitutif de la régie de recettes des affouages dans le sens où le régisseur est soumis à cautionnement. Un avenant à l'arrêté de nomination sera également pris.

Voté à l'unanimité.

Engagement dans le dispositif de Service Civique et demande d'agrément :

Dans le cas où la commune souhaite à terme proposer à un jeune âgé de 16 à 25 ans une mission de service civique, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une délibération de principe qui l'autorisera à introduire une demande d'agrément et à signer tout acte de convention et contrat.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Monsieur le Maire a reçu un courrier de Jean-Christophe ROUSSEL, président de la Protection Civile, lui exposant les réparations à effectuer dans leur local. Les travaux seront effectués prochainement.
- Une étude a été réalisée par JURICIA CONSEIL pour déterminer l'existence potentielle d'économies sur la taxe foncière payée par la Commune. Aucune optimisation significative n'a été détectée.
- Le rapport d'activités 2015 de la C2VRM a été présenté.
- Madame Marine THIRIAT ayant terminé son contrat d'apprentissage en ayant obtenu son CAP Petite Enfance, c'est Ophélie SAUGEAY LAURENT qui a été engagée dans le même cadre pour une période de deux ans.
- Les subventions escomptées ayant été obtenues pour les travaux de rénovation de l'éclairage public, Monsieur le Maire va se rapprocher du maître d'ouvrage qui va lancer le marché.
- Concernant le projet de rénovation de la cure, la commune n'a pas obtenu la subvention DETR, le projet sera probablement représenté pour 2017.
- Les travaux routiers ont été effectués, Route du Savron et Route de Pranzieux. La Route d'Arches a été regravillonnée, suite à des travaux 2016 insatisfaisants.
- Une alarme sera prochainement installée dans la salle polyvalente pour des raisons d'obligations sécuritaires.
- Concernant la participation des parents aux transports scolaires, Monsieur le Maire précise qu'elle est identique à celle de l'an dernier, basée sur un montant de 160 € alors qu'elle est facturée cette année par le Conseil Départemental à 180 €. Cette participation n'est pas non plus revue à la baisse suite à la suppression du bus à midi, créneau horaire n'ayant jamais été intégré au calcul initial de cette contribution parentale.

Philippe NOEL
MAIRE

